

DELIBERATION N° 26/2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 28 novembre 2024

Budget rectificatif 2024-2

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n)2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion
budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

10 564 ETPT dont 5 443 ETPT sous plafond d'emplois législatif

et 5 121 ETPT hors plafond d'emplois législatif

1 235 992 436€ d'autorisations d'engagement dont :

877 020 785€ personnel

206 534 831€ fonctionnement

112 927 500€ intervention

39 509 320€ investissement

1 223 028 555€ de crédits de paiement dont :

877 020 785€ personnel

193 061 766€ fonctionnement

112 927 500€ intervention

40 018 504€ investissement

1 214 533 431€ de recettes

-8 495 124€ de solde budgétaire

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

-7 473 947€ de variation de trésorerie

2 109 004€ de résultat patrimonial

31 523 380€ de capacité d'autofinancement

-7 473 947€ de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Nombre de votants : 31

Pour : 24

Contre : 3

Abstention : 4

Fait à Paris, le 28 novembre 2024

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE

Cyrille PIERRE

Document signé le 28 novembre 2024

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr